



Info-négo



SCCC-UQAH

22 février 2001

Comité de mobilisation

- Grâce au caractère dynamique de notre Comité de mobilisation, une action symbolique fut entreprise avec succès le mercredi 14 février dernier. Administrateurs, professeurs, étudiants et chargés de cours ont porté un autocollant « Mon cœur bat pour les chargés-es de cours. ». On a également distribué un tract fourni par la Fédération des enseignantes et enseignants du Québec.

État de la négo locale

- 3 rencontres syndicales-patronales ont été ajoutées en avril 2001;
- Nous nous sommes entendus pour négocier le salaire à l'UQAH et non provincialement.
- Depuis l'arrivée de notre nouveau conseiller syndical en avril 2000, nous nous étions entendus avec l'Employeur pour toucher tous les articles de la Convention collective. Nous avons donc expliqué tous nos dépôts et ils ont expliqué les leurs à partir de ce moment. Il ne reste que l'article 30 sur les superviseurs de stage à déposer. Une réunion des superviseurs de stage sera tenue prochainement pour discuter de cet article.

État du mouvement national

- UQAR : situation de négociation difficile à la Table de négo.
- UQAM : entente entérinée par leur Assemblée générale à 71 % le jeudi 15 février dernier.
- UQAT : 3 rencontres de prévues les 7, 8 et 9 mars prochain.
- UQAC : tenue d'une Assemblée générale pour voter sur un taux unique de rémunération pour les personnes chargées de cours.

Coordonnées de votre bureau des personnes chargées de cours

Nouveau numéro de téléphone : (819) 773-1692

Télécopieur : (819) 773-1690; courrier électronique : sccc-uqah@uqah.quebec.ca



Syndicat des
chargées et chargés de cours
de l'Université du Québec à Hull

Hull, le 22 février 2001

Chères membres,
Chers membres,

Depuis près de vingt et un mois, votre Syndicat négocie notre deuxième Convention collective dans le but d'obtenir une entente bénéfique pour l'ensemble des membres. Les derniers dénouements pour les syndicats de Trois-Rivières et de l'UQAM influencent le déroulement de nos propres négociations et c'est pour cette raison que nous vous convoquons à une Assemblée générale spéciale afin de connaître votre avis à l'effet de conserver un taux unique pour la rémunération.

Pour vous renseigner rapidement sur l'état des négociations locale et nationale, vous pouvez consulter l'Info-négo ci-joint. Vous trouverez également une note commentant les principaux aspects de l'entente du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM.

Vous comprendrez l'importance de votre présence à cette rencontre qui aura lieu au restaurant le Piz' za-za dont l'adresse et l'heure sont indiquées sur l'ordre du jour également inclus dans cet envoi. Nous vous attendons donc en grand nombre.

Recevez, chères membres, chers membres, nos salutations syndicales.

Marie-Josée Bourget
Présidente

p. j. (3)